

Ta Parole est en jeu
Scénarimage pour topos-provinces

Les Fransaskois

Scénarimage : Will Cyr
Narration : Martin-David Peters

Les Fransaskois!

La Saskatchewan. Environ 16 000 francophones y habitent, ça c'est 1.6 % de la population. Les Fransaskois habitent principalement à Regina et Saskatoon. Mais ils sont aussi présents dans plusieurs autres régions.

Au début du XX^e siècle, des missionnaires-colonisateurs se rendent dans les plaines de l'Ouest. Leur mission : encourager l'immigration de Canadiens français dans ce coin de pays.

Les francophones répondent à l'appel et y fondent des villages.

Mais avec la construction du chemin de fer transcontinental, on assiste à l'arrivée massive d'immigrants de divers pays. L'anglais devient la langue commune en Saskatchewan. Et les francophones, ben... ils s'accrochent à leur nouvelle minorité.

Lui, c'est le père André Mercure. Tout au long de sa vie, il s'est dévoué au développement des jeunes fransaskois. Un travail qu'on peut qualifier de « miraculeux ».

Une journée froide du mois de novembre 1980 : le père Mercure est arrêté par un gendarme de la GRC qui lui remet une contravention pour excès de vitesse. Mais oups ! La contravention est rédigée uniquement en anglais!

Le père Mercure refuse de payer la contravention, et doit comparaître devant la Cour provinciale de la Saskatchewan. Il exige alors de subir un procès en français. Selon lui, c'est son droit. Pourquoi?...

Parce qu'un amendement à l'Acte qui proposait d'abolir le français à l'Assemblée législative et devant les tribunaux, eh ben... il n'a jamais été signé.

Le père Mercure porte sa cause jusqu'à la Cour suprême du Canada. Le 25 février 1988, le français obtient son statut légal dans la province. C'est une victoire !

Une victoire qui montre toute son importance quand le gouvernement provincial déclare officiellement 2012... « L'Année des Fransaskois ».